

lièrement depuis la guerre. Durant le conflit, évidemment, il n'était guère difficile d'écouler le poisson. Le plus important problème de cette époque était le transport. Il était alors facile de vendre le poisson à condition d'avoir des moyens de transport à sa disposition. Nous constatons maintenant que ceux qui avaient autrefois l'habitude d'acheter chez nous prennent leur propre poisson. Ils viennent sur les Grands Bancs à la recherche du poisson. En conséquence, nous ne pouvons vendre la quantité considérable que nous vendions autrefois.

Pour ce qui est des pêcheries du Labrador, je crois qu'il faudra prendre des mesures spéciales. Ce n'est pas la première fois que je signale au ministre des Pêcheries,—non pas le ministre actuel, mais son prédécesseur immédiat,—la nécessité de mesures en ce qui concerne les pêcheries du Labrador. La pêche est abondante le long d'une bonne partie de la côte du Labrador. En réalité, pour ce qui est des pêcheries situées dans les environs de Belle-Isle, grande zone de production, si je ne m'abuse on fit à Paris, à une certaine époque, un partage des fonds de pêche. Les faits révèlent qu'à l'époque où les Français faisaient la pêche sur le littoral français,—le littoral du traité comme on l'appelle encore aujourd'hui,—le poisson abondait dans cette région, qui reste une zone de forte production. Nous nous rendons compte que ceux qui y vont en golette se sont imposé de lourdes dépenses pour se procurer vaisseaux et matériel et ils font d'abondantes prises. Mais le poisson du Labrador ne trouve plus ses débouchés habituels. Le prix de la ficelle, des filets et d'autre matériel a tellement monté que la pêche n'est plus une opération très lucrative. Bon nombre de gens ont donc renoncé à pêcher sur la côte du Labrador.

Le Labrador se trouvant dans ma circonscription, j'aimerais exposer un autre problème porté à ma connaissance l'été dernier lorsque je visitais la côte du Labrador. Je veux parler de la grande pénurie de sel qui existait l'an dernier. Il faudra, je pense, recourir à des mesures spéciales afin de fournir des réserves de sel au Labrador. Je crois qu'il faudra examiner ce problème. Comme nous le savons la commission royale d'enquête sur l'expansion des pêcheries a présenté son rapport l'an dernier. On donne actuellement suite à ce rapport. J'espère que l'on prendra des mesures pour constituer des réserves de sel de manière à permettre au pêcheur de s'y approvisionner facilement et de pouvoir conserver ainsi ses prises. De cette manière les pêcheurs pourront avoir un moyen de gagner de l'argent. La pêche est pratiquement le seul genre d'emploi qu'ils peuvent trouver en été.

A La-Scie où, je crois, on doit établir un vaste établissement, les pêcheurs auront accès à des pêcheries considérables. Par le passé, ils devaient vendre leurs prises, d'où des gains beaucoup moindres que s'ils avaient eu à leur disposition un établissement de préparation de filets. En donnant suite aux recommandations de la commission Walsh sur la mise en valeur des pêcheries, je crois qu'on installera maintenant à Terre-Neuve certaines de ces usines perfectionnées où non seulement on s'occupera de la préparation des filets de poisson frais, ou de l'utilisation du poisson à l'état frais, mais aussi où grâce, à des séchoirs dernier modèle, on traitera une partie du poisson salé qui a besoin de l'être.

A Terre-Neuve, il fut un temps où la plus grande partie du séchage du poisson se faisait sur des claies; ce travail était fait presque entièrement par les femmes de l'île. Dans ce temps-là, c'était tout un art que de bien préparer le poisson. J'ai remarqué que cet après-midi, le ministre a insisté sur la qualité du poisson. A l'époque dont je parle, pourvu que la température et la saison fussent favorables, on ne manquait pas de poisson de bonne vente. Mais, malheureusement, il semble que ces dernières années, l'exportation de poisson vendable, de poisson de la meilleure qualité, ait grandement diminué.

On se préoccupe de la pêche, si précieuse pour les pêcheurs, et c'est, je le répète, le seul moyen qu'aient la plupart d'entre eux de gagner leur vie, et je crois que les prêts aux pêcheurs constituent une mesure bien nécessaire. Ces hommes-là n'ont pas beaucoup d'argent. Ils ont besoin de dollars pour se procurer des engins et des bateaux de pêche; il faut faire en sorte qu'ils puissent emprunter plus facilement afin d'acheter l'outillage dont ils ont besoin pour prendre le poisson.

On a souligné, cet après-midi, l'importance de la conservation; elle est essentielle. Les traités internationaux favorisent tous les intéressés. Les Grands Bancs de Terre-Neuve sont actuellement, et ont toujours été au cours des siècles, une des plus grandes sources d'approvisionnement en nourriture et nous devons comprendre qu'il est nécessaire de conserver ces sources d'approvisionnement de façon qu'au cours des siècles à venir, on puisse se procurer le poisson si nécessaire pour fournir les protéines dont a besoin le corps humain.

Il y a aussi la question des grands troupeaux de phoques qui descendent vers le sud chaque année et que l'on trouve autour du détroit de Belle-Isle. Ces derniers mois, plusieurs navires ont été armés pour la chasse au phoque. Malheureusement, certains se sont perdus et la prise n'a pas été